

CAISSE DES ECOLES

Présents :	7	COMITE DU :	27 JUIN 2024
Représentés :	1	DELIBERATION N° :	49/2024
Absents :	8	DGA DE SECTEUR :	Nathalie COLUCCI
		SERVICE :	CAISSE DES ECOLES
		AFFAIRE SUIVIE PAR :	Amélie TORET

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES

Le Comité,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2311-5,

VU le décret n° 87-130 du 28 février 1987 relatif à la comptabilité des centres communaux et intercommunaux d'aide sociale et des caisses des écoles,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

CONSIDERANT le compte de gestion 2023 de la caisse des écoles établi par Monsieur le Trésorier de Sainte-Geneviève-des-Bois,

CONSIDERANT le compte administratif 2023 de la caisse des écoles faisant apparaître un excédent de fonctionnement de **44 903.34 €** et un excédent d'investissement de **3 054.17 €**,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 à la ligne 002 (résultat de fonctionnement reporté) pour **44 903.34 €**,

DECIDE d'affecter l'excédent d'investissement de l'exercice 2023 à la ligne 001 (résultat d'investissement reporté) pour **3 054.17 €**.

Pour extrait conforme,

Frédéric PETITTA
Président de la Caisse des Ecoles
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois



ajouté sur le site de la ville le : 9 juillet 2024

Accusé de réception en préfecture
091-269101804-20240627-49-2024-DE
Date de télétransmission : 09/07/2024
Date de réception préfecture : 09/07/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Séance du jeudi 27 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, les membres composant la Caisse des Ecoles de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, le 17/06/2024, se sont réunis à l'hôtel de ville sous la présidence de Philippe ROGER, Vice-président.

Membres en exercice : 16 dont M. Frédéric PETITTA, Maire et Président de droit représenté par M. Philippe ROGER, vice-président et 5 membres élus, représentants du Conseil Municipal et 7 nommés, représentants membres sociétaires, 1 représentant de l'Éducation Nationale, 1 représentante du Préfet.

Etaient présents :

Présents : M. ROGER, Mme AREL, Mme JAUNET, Mme Cédride FERREIRA, Mme JAULMES, Mme GUENOUNOU, M. CUADRADO

Représenté :

M. Frédéric PETITTA donne pouvoir à M. Philippe ROGER.

Etaient excusés :

M. LE MEUR, M. LUNDA, Mme SCHLATTER, Mme KADDOUR, M. Jérémy NEZZAR, Mme LENHART, Mme GONCALVES, Mme GUYOT,

Etaient présentes également : Mme Nathalie Colucci, Directrice Générale des Services, M. Thierry FOURNIER, Directeur de l'Éducation, Mme Amélie TORET, Responsable de la Caisse des Écoles en charge du compte rendu de la séance.

Monsieur le Vice-Président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Nombre de membres	
Composant le comité :	16
En exercice :	16
Présents :	7
Représentés :	1
Absents :	8

ajouté sur le site de la ville le : 9 juillet 2024

Accusé de réception en préfecture
091-269101804-20240627-49-2024-DE
Date de télétransmission : 09/07/2024
Date de réception préfecture : 09/07/2024